

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services Canada
Bid Receiving Unit
Suite 201, 1800 11th Ave
Regina
Sask.
S4P 0H8
Bid Fax: (306) 780-5601

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes
National Master Standing Offer (NMSO)
Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Regina (REG)
Suite 201, 1800 11th Avenue
Regina
Sask.
S4P 0H8

Title - Sujet Dental Supplies & Small Equipment	
Solicitation No. - N° de l'invitation EV394-121182/A	Date 2012-09-06
Client Reference No. - N° de référence du client EV394-121182	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier REG-1-34105 (162)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$REG-162-4524	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-08-14	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-09-24	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Glover, Cindy	Buyer Id - Id de l'acheteur reg162
Telephone No. - N° de téléphone (306) 780-5605 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 780-5601
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: SEE HEREIN	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

L'appel d'offres EV394-121182/A est modifié de la façon qui suit.

Afin de répondre aux questions d'un fournisseur

1. Veuillez clarifier l'Étape 3 de la page 29 concernant l'attribution des pourcentages du contrat. Selon ladite étape, l'offre la plus basse (l'offre n° 2) se verra attribuer 30 %, tandis que l'offre n° 1 (la deuxième offre la plus basse) se verra attribuer 50 %.

L'Étape 3 renferme une erreur administrative. Les offres conformes se verront attribuer les pourcentages suivants : 50 % de la valeur estimée seront attribués à l'offre n° 2, 30 % à l'offre n° 1, et 20 % à l'offre n° 3.

2. Quels prix publiés seront-ils évalués? Certaines entreprises ont de vieux catalogues affichant des prix très différents que les prix figurant dans leur catalogue en ligne actuel. Cette situation désavantagerait énormément les soumissionnaires si un concurrent se sert du vieux catalogue pour utiliser par la suite ses propres prix en ligne ou des prix publiés dans un nouveau catalogue une fois l'offre à commandes attribuée.

Comme il est précisé dans la Partie 4, article 1.1.1 – les articles cités doivent figurer dans le catalogue en ligne actuel ou le catalogue imprimé actuel de l'offrant. L'offrant doit fournir de la documentation précisant où chacun des articles est offert dans son catalogue actuel. Les prix publiés utilisés dans le catalogue publié actuel de l'offrant seront utilisés à des fins d'évaluation.

3. S'il faut évaluer les prix en ligne, comment faut-il consigner l'information selon chacun des articles étant donné qu'il n'y a pas de numéro de page dans la version en ligne? Le numéro du produit suffira-t-il?

Le numéro du produit sera suffisant dans la mesure où il peut être recherché.

4. Si un produit est inscrit en tant que produit de marque ou de produit équivalent et qu'une entreprise tient tant le produit de marque que le produit équivalent, peut-on soumissionner le produit équivalent? Peut-on soumissionner le produit de marque et le produit équivalent, l'un et l'autre?

L'offrant peut soumissionner le produit de marque ou le produit équivalent. Seul un produit sera évalué. L'entrepreneur doit s'assurer que le produit équivalent satisfait aux exigences obligatoires décrites dans l'annexe A et aux spécifications relatives à la marque et au modèle précisés dans l'appel d'offres. Prière de se reporter à la Clause B3000T (2006-06-16) du Guide des CCUA, Produits équivalents sous la Partie 2, article 1.1, lors de l'offre de produits équivalents.

5. Le panier de biens et de services liés aux instruments dentaires est très vague. La qualité des instruments dentaires varie énormément (tout comme il en est pour prix). Ce panier peut-il être transformé en panier de produits de marque uniquement, comme le produit Hu-Friedy afin qu'une comparaison de produits du même type puisse être évaluée équitablement?

Tous les articles énumérés dans chacun des paniers de biens et de services de l'annexe A doivent se conformer aux exigences obligatoires figurant à l'annexe A. Les produits de marques bien précises ne seront pas utilisés pour les instruments dentaires.

Et d'apporter les changements suivants dans le cadre de l'appel d'offres

Sous

Annexe A, Besoin

2.1 Catégories comprises

Ajouter

Les articles offerts doivent contenir les spécifications techniques obligatoires, comme il est décrit sous chacune des catégories.

Sous

Annexe A, Besoin

2.1 Catégories comprises

B. Instruments dentaires

Ajouter

B. Instruments dentaires – Spécifications techniques obligatoires

B.2 Les instruments doivent être résistants à la corrosion.

B.3 Les instruments doivent être à triple conditionnement et thermisés.

B.4 Les instruments doivent être fabriqués à partir d'un alliage d'acier à forte teneur en carbone et en chrome, l'acier Rockwell 440.

B.5 Les instruments doivent être fabriqués sur mesure et disponibles pour les procédures suivantes :

- (1) diagnostiques;
- (2) périodontiques;
- (3) endodontiques;
- (4) restauratrices;
- (5) orthodontiques; et
- (6) chirurgicales.

Sous

Annexe D, Exemple de liste d'articles

Ajouter

L'offrant doit fournir de la documentation technique pour tous les articles demandés sous l'article 2 – Exemple de liste d'articles B – Instruments dentaires. La documentation technique fournie doit préciser que chacun des articles offerts satisfait aux spécifications techniques obligatoires figurant à l'annexe A, Besoin, sous la rubrique Instruments dentaires – Spécifications techniques obligatoires.

Quand un offrant remplace un produit décrit dans le présent document par nom de marque et modèle par un produit équivalent, il doit inclure, dans son offre, les spécifications techniques obligatoires et la documentation du produit équivalent offert.

Sous**Annexe D, Exemple de liste d'articles****3. Exemple de liste d'articles C – Petit matériel dentaire****3.1****Insérer**

L'ultra nettoyant doit :

- utiliser le processus de nettoyage ultrasonique;
- doit avoir une capacité de remplissage d'au moins trois (3) gallons;
- avoir une capacité de réservoir d'au moins 3,5 gallons;
- avoir des séparateurs de panier ajustables pour le tri des instruments;
- être doté d'un biseau autour du réservoir;
- tenir au moins trois (3) cassettes de stérilisation d'instruments de tailles plus grandes ou de six (6) cassettes de stérilisation d'instruments de plus petite taille.

Sous**Annexe D, Exemple de liste d'articles****3. Exemple de liste d'articles C – Petit matériel dentaire****3.2****Insérer**

Le panier d'instruments ultrasoniques offert doit :

- être le panier de la taille la plus grande qui soit compatible avec l'unité de nettoyage ultra offerte au point 3.1.

Sous**Exemple de liste d'articles****3. Exemple de liste d'articles C – Petit matériel dentaire****3.3****Sous**

La pièce à main dentaire doit :

- être fabriquée en fibres optiques et être stérilisable à l'autoclave;
- être hydrorésistante;
- avoir une fiche d'au moins cinq (5) trous;
- avoir un système de mandrins concentriques traditionnel;
- être branchée au contrôleur par le truchement d'un débranchement rapide.

Sous**Annexe D, Exemple de liste d'articles****3. Exemple de liste d'articles C – Petit matériel dentaire****3.4****Insérer**

La lampe de polymérisation doit :

- avoir une ampoule halogène de 75 watt;
- afficher un rendement minimal de 450 mw/cm²;

-
- avoir un ton audible toutes les dix (10) secondes et au début et à la fin du cycle;
 - être munie d'une pièce à main ayant une gâchette de mise en marche et d'arrêt;
 - avoir une sonde de 8 mm à angle de 60 degrés;
 - avoir une liaison munie d'une sonde à angle de 90 degrés;
 - avoir une liaison munie d'une sonde droite de 13 mm.
 - avoir une liaison munie d'une sonde de 13 mm à angle de 60 degrés.

Sous

Annexe E, Exemple d'évolution financière

Étape 3

Radier

Les offres n^{os} 1 et 3 s'inscrivent dans les 25 % de l'offre proposant le prix le plus bas, car les deux se chiffrent à moins de 4114,88 \$. Par conséquent, 50 % de la valeur estimée sera attribuée à l'offre n° 1, 30 % à l'offre n° 2, et 20 % à l'offre n° 3.

Insérer

Les offres n^{os} 1 et 3 s'inscrivent dans les 25 % de l'offre proposant le prix le plus bas, car les deux se chiffrent à moins de 4114,88 \$. Par conséquent, 50 % de la valeur estimée sera attribuée à l'offre n° 2, 30 % à l'offre n° 1, et 20 % à l'offre n° 3.